

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 25 juin 2004
(convocation du 14 juin 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Juin Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANDEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André
M. BROQUA Michel à M. GUICHARD Max
Mme. BRUNET Françoise à Mme. PUJO Colette
M. CASTEL Lucien à M. CASTEX Régis
M. CAZENAVE Charles à M. BANDEL Jean-Didier (jusqu'à 11 H)
Mme. DARCHE Michelle à M. LOTHaire Pierre
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stephan (à partir de 10 H 45)
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. VALADE Jacques
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Miche
Mme. FAYET Véronique à Mme. DESSERTINE Laurence
M. FEUGAS Jean-Claude à M. CHAZEAU Jean
M. FREYGEFOND Ludovic à Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie (jusqu'à 10 H 55)
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. JAULT Daniel à Mme. DELAUNAY Michèle
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. JUNCA Bernard

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick (à partir de 10 H 45)
M. MONCASSIN Alain à Mme. FAORO Michèle (à partir de 11 H 00)
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ROUSET Alain à M. JOUVE Serge
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
M. SIMON Patrick à M. QUANCARD Joël (à partir de 11 H 00)
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elizabeth (jusqu'à 11 H 05)
Mme. WALRYCK Anne à M. MERCHERZ Jean

LA SEANCE EST OUVERTE

Réseau tramway et bus de la CUB TBC - Prolongement du service des tramways et du réseau de bus de soirée pendant la fête du vin - Décision

Monsieur BRANA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La prochaine édition de « Bordeaux fête le vin » aura lieu du 1^{er} au 4 juillet 2004, et engendrera un surcroît de voyageurs sur le réseau TBC, notamment à l'issue des festivités se terminant tardivement.

Aussi, il est proposé le prolongement du service des tramways et du réseau de soirée jusqu'à 2h00 du matin les quatre soirs concernés selon le schéma suivant :

- ligne A : 1 départ à 1h30 de Mériadeck vers Morlette, 1 départ à 2h00 vers Lauriers, les 4 soirs du 1^{er} au 4 juillet,
- ligne B : 2 départs à 1h30 et 2h00 de Quinconces vers Saint-Nicolas et 1 départ à 1h45 de Saint-Nicolas à Quinconces les 1^{er} et 2 juillet, 2 départs à 1h30 et 2h00 des Quinconces vers Bougnard les 3 et 4 juillet,
- ligne C : 2 départs à 1h30 et 2h00 de Quinconces vers Saint-Jean et 1 départ à 1h45 de Saint-Jean à Quinconces les 4 soirs du 1^{er} au 4 juillet,
- parcs relais : ouverture jusqu'au dernier tramway,
- réseau de bus de soirée les 1^{er} et 2 juillet : deux départs supplémentaires à 1h00 et 2h00 du centre ville de Bordeaux vers les communes périphériques, seul le dernier desservant les communes les plus éloignées (NB : le dernier départ est proposé normalement à 0h30),
- réseau de bus de soirée les 3 et 4 juillet : deux départs seront assurés à 1h30 et 2h00 vers les communes périphériques, soit directement du centre ville de Bordeaux, soit en correspondances avec le tramway. Les départs de 1h30 seront soit des parcours supplémentaires, soit des adaptations de parcours existant pour certaines lignes. Tous les départs de 2h00 sont des parcours supplémentaires.

Les surcoûts sont les suivants :

- lignes A, B et C du tramway : + 508,46 € (valeur juin 2000)
- parcs relais : + 265,92 € (valeur juin 2000)
- réseau de soirée bus : + 3 849,08 € (valeur juin 2000)

Ces coûts seront imputés au forfait des services occasionnels.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- décider de prolonger le réseau de bus et tramway jusqu'à 2h00 du matin les 1^{er}, 2, 3 et 4 juillet 2004 tel que décrit dans le présent rapport, pour un surcoût de 4 623,46 €uros.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

avec prise en compte de l'amendement

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 juin 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
20 JUILLET 2004

M. PIERRE BRANA

